

MAIRIE DE DAMOUSIES
COMPTE RENDU DE LA 24^{ème} REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
8 JUILLET 2022

Le 8 juillet 2022 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Alain Wittemberg, Maire.

Présents : Alain Wittemberg, Claudine Denoyelle, Léandre Sculier, Marie-Claude Crévits, Philippe Huftier .

Excusés : Damien Demeure, Reinold Masure.

Excusés avec procuration : Badih Melek, Delphine Petit, Charles Waymel.

La séance est ouverte à 20 heures 10.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et indique que le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Claude Crévits.

Suite à une obligation personnelle, Amanda Garcia a démissionné du Conseil. Départ que nous regretterons.

Rémunération de notre secrétaire de mairie : conscient de l'excellent travail réalisé par notre secrétaire de Mairie, Béatrice LEGAIE, l'ensemble des conseillers présents et représentés, à l'unanimité, décident de lui attribuer une IFSE d'un montant mensuel brut de 45 euros, à effet du 1^{er} juillet 2022.

Proposition de convention RGDP (réglementation générale de protection des données) :

Suite au conseil communautaire, nous devons nous prononcer sur la proposition de convention entre le Centre de Gestion, la 3CA et notre commune. La 3CA propose la nomination d'un délégué à la protection des données . Le coût est de 200 € annuels pour notre commune, après prise en charge d'une partie de la somme par la 3CA .

Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition de la 3CA : 8 /8.

Questions diverses :

- Proposition d'additif au contrat de location de la salle des fêtes :
La salle des fêtes est parfois rendue, après location ,dans un état de propreté douteux , parfois même très sale . La caution de 300 euros pourra être conservée partiellement ou intégralement par la mairie , non seulement pour des dégradations , mais aussi pour des locaux ou une vaisselle mal nettoyés.
- CCAS : suite au départ d'Amanda GARCIA, nous avons besoin de deux conseillers supplémentaires au sein du CCAS.
Delphine PETIT et Badih MELEK ont donné leur accord. Ils intègrent donc le CCAS.

- La question du chauffage mairie-logement premier étage -annexe reste posée. Nous recherchons une solution rationnelle qui n'est pas évidente.

La séance est levée à 22h

Redoublons de vigilance par rapport à nos voisins âgés ou malades particulièrement par ces chaleurs extrêmes.

Les jeunes de notre commune venant de réussir leurs épreuves du CAP ou du baccalauréat sont priés de se faire connaître en mairie un des mardi ou samedi matin de juillet ou août.

En répondant à cette demande, le conseil municipal leur attribuera une allocation d'une valeur de 50 euros dont les modalités d'obtention leur seront précisées.

Le passage des encombrants aura lieu le Vendredi 21 octobre 2022. Un communiqué sera distribué prochainement.